

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 19 (1941)

Artikel: De la citadelle gauloise au forum romain
Autor: Blondel, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727585>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DE LA CITADELLE GAULOISE AU FORUM ROMAIN

L. BLONDEL.



A reconstruction de la maison Choisy, n° 8, à l'angle de la rue du Soleil-Levant et de la Taconnerie, a donné l'occasion de poursuivre les fouilles exécutées les deux années précédentes dans la même région¹. Sans doute, nous savions que les caves profondes de cet immeuble avaient fait disparaître les substructions romaines les plus rapprochées du sol, cependant nous espérions retrouver au moins les bases des édifices reconnus sous la rue du Soleil-Levant et tout particulièrement la grande salle recouverte par la chapelle et la tour mérovingienne. Notre espoir n'a pas été déçu, car non seulement ils nous a été possible de compléter le plan de ces édifices, mais aussi celui de constructions voisines et encore d'habitations plus anciennes. Il nous semble préférable de décrire ces découvertes par périodes successives et ensuite de tirer les déductions qui s'imposent en laissant pour la fin l'inventaire des objets recueillis.

Période gauloise. — En dessous de l'immeuble démolî dont les caves se trouvaient à deux mètres au-dessous du niveau de la rue du Soleil-Levant (angle du n° 6), on a dû, pour établir les fondations, creuser des tranchées dans le sol jusqu'au gravier naturel. Comme ces caves étaient déjà trop profondes, on n'a pas vidé entièrement

¹ *Genava*, XVII, p. 41 sq.; XVIII, p. 69 sq.

la terre jusqu'au gravier, mais établi seulement des fendues destinées à être remplies de béton armé.

Dans la moitié de la cave, du côté ouest, on a mis au jour une seconde cave plus profonde, pourvue d'un plancher, remblayée après coup. Nous avons été surpris de constater qu'en dessous d'une couche du moyen âge de 20 cm., puis d'un apport romain de 60 à 65 cm., on touchait un niveau gaulois très caractéristique. Ce dernier se distingue par une couleur rouge foncé bien marqué, dans lequel il y a des débris de cendres, d'argile, avec peu de cailloux. On retrouve partout dans la vieille ville cette couche, grasse au toucher, et qui est nettement distincte du gravier naturel subjacent. Cette bande de déblais varie de 15 à 40 cm. d'épaisseur suivant les lieux.

Dans ces tranchées est apparue en coupe une stratification du plus grand intérêt. En effet, nous nous sommes aperçus

que la couche rouge n'était pas égale, mais offrait un dessin nettement délimité par le sable naturel, soit l'extrémité de pieux enfouis dans le sol naturel et de poutres horizontales en dessous de la ligne des planchers (fig. 1 et 2, coupes a-a et b-b). Nous obtenons ainsi le profil de constructions en bois où les fibres du bois ont disparu, mais ont laissé leur trace colorée, soit la terre rouge, circonscrite par le sable vierge. Si nous avions pu creuser des tranchées systématiques, nous aurions pu relever un plan assez complet de l'emplacement des pieux et des poutres, malheureusement nous avons dû nous contenter des fossés prévus pour la construction du nouvel immeuble. La seconde cave remblayée avait aussi détruit sur une partie de la surface les stratifications jusqu'au sol naturel. Malgré ces inconvénients, grâce à l'obligeance de M. Breitenbücher, architecte, et des entrepreneurs, nous avons eu la chance de repérer les points les plus importants, qui ont permis de déterminer dans leurs grandes lignes le plan des édifices gaulois. C'est ainsi que nous avons pu distinguer l'emplacement de deux maisons et le bord d'une troisième maison engagée sous le mur mitoyen et dont nous avions déjà retrouvé quelques traces l'année dernière sous les caves du n° 6 (fig. 2).

La maison A (fig. 2) dessine un quadrilatère presque régulier de 5 m. 25 sur 4 m. 75 avec des bases de parois en terre battue, épaisses de 0 m. 35, maintenues

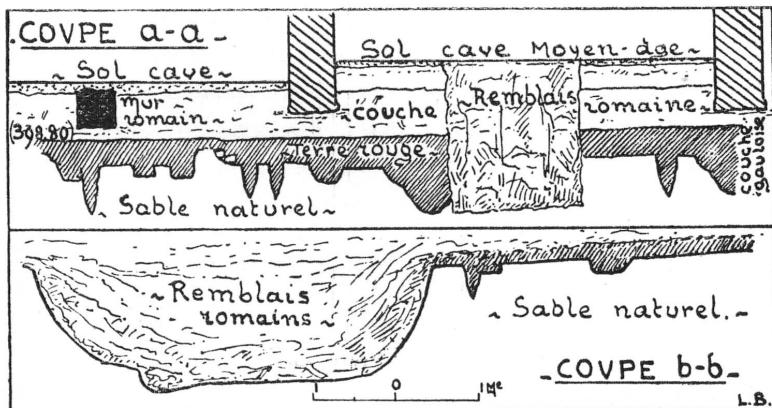


FIG. 1. — Coupes des niveaux gaulois.

par des poteaux verticaux (0 m. 25 sur 0 m. 30), distants en moyenne de 0 m. 90 les uns des autres. Ces parois avaient quelques pierres de calage à la base. Trois grandes poutres longitudinales posées sur le sol devaient supporter un plancher intérieur. Contre le mur nord-ouest, le foyer (diamètre 1 m.), creusé dans le sol, était rempli de débris d'os d'animaux, de cendres et de quelques poteries ordinaires de la Tène III. Du même côté devait se trouver une galerie ou un auvent en saillie. Nous pensons que l'entrée s'ouvrait sur cette même face et donnait sur une rue, dont nous avons remarqué l'empierrement composé de petits cailloux roulés, mélangés à de l'argile (épaisseur 0 m. 25). Cette petite maison ne devait posséder qu'une grande salle. Accolée à cette construction s'élevait une autre maison C qui se prolongeait sous la cave de l'immeuble n° 6 et dont le foyer était situé exactement sous le mur mitoyen (diamètre 1 m. 10 env.). Nous avions retrouvé l'année dernière à quelques centimètres sous le sol de la cave des restes de cette maison avec des poteries, mais nous n'avions pas pu déterminer son aire.

Par derrière les maisons A et C, une étroite ruelle de 0 m. 80 de largeur, formait la séparation avec une troisième maison B, dont les vestiges étaient mal conservés à cause de la construction de la deuxième cave établie au moyen âge. Cependant, au sud-est, deux poteaux et une paroi marquaient la limite de cette construction large de 4 m. 75, à peu près identique à la maison A. Ici aussi il devait y avoir une galerie ou un auvent regardant le sud-est, face à une cour ou une ruelle.

Nous avons ici l'image de maisons familiales très modestes, de la Tène III, contemporaines de César, entièrement en bois avec des parois en argile et clayonnage et sans doute recouvertes de chaume. C'est un type très primitif, qui n'est guère plus évolué que les pauvres chaumières de la campagne. A la rue Calvin prolongée, l'habitation gauloise retrouvée avait des parois de terre reposant sur un mur en pierres sèches; quant aux constructions de la rue du Vieux-Collège, au sol en terre battue, avec des plans très irréguliers, des parois en clayonnage et des poteaux intérieurs, elles étaient destinées à des ateliers de forgerons ou d'artisans du métal¹. Nous avons ici, pour la première fois, des maisons d'habitation de tradition entièrement gauloise, sans trace d'influence romaine. Les plans se rapprochent du rectangle, sans que les angles soient absolument rectilignes, elles rappellent tout à fait les maisons populaires du quartier du Chauderon à Bibracte. Le mobilier recueilli est presque nul: quelques fragments de poteries décorées au peigne et c'est tout.

Ce quartier était limité au sud-est par un fossé profond. Au moment de l'établissement de l'angle du nouvel immeuble, il a fallu descendre très bas pour atteindre le sol naturel. De ce côté le terrain était mouvant et peu stable, c'est pourquoi les constructeurs du moyen âge, pour consolider les maisons qui se sont succédé, ont doublé les murs et même posé une des maçonneries sur des pilotis, en la contre-

¹ *Genava*, IV, p. 97 sq.; X, p. 55 sq.

butant par un gros contrefort. Mais ils n'ont pas cherché le sol naturel, ce qui est compréhensible, car il a fallu descendre à 6 m. 20 de profondeur (par rapport à la rue) pour trouver la base des déblais.

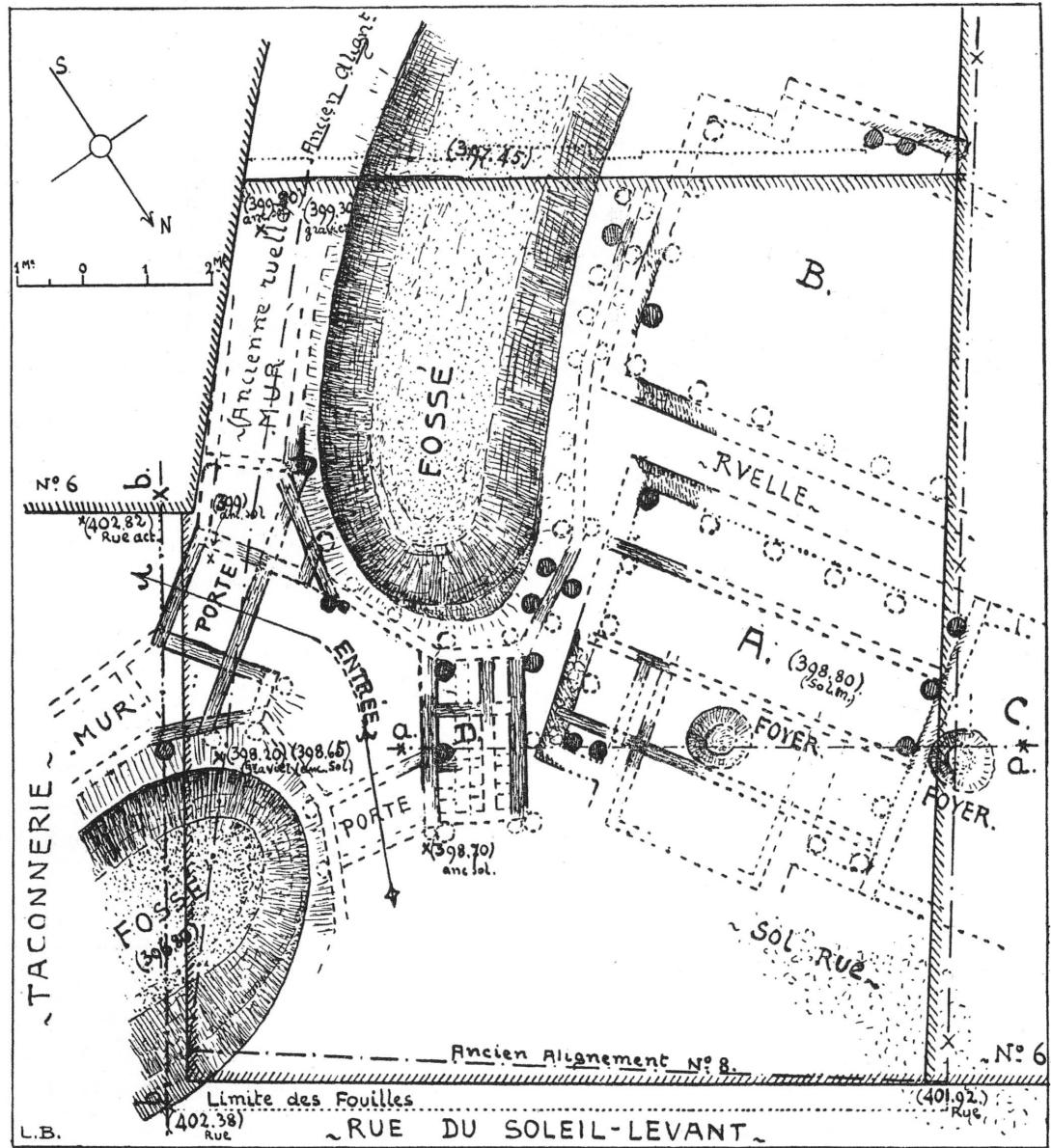


FIG. 2. — Plan des fortifications et maisons gauloises.

Au sud-ouest de la parcelle on trouvait la même poche dans le terrain, mais déjà au moyen âge on y avait installé une cave ou cellier et une fosse très profonde. Nous avons dû nous rendre compte qu'il s'agissait d'un ouvrage fortifié. Ce fossé,

formant un angle, était interrompu sur trois mètres de large par une entrée, dont nous avons retrouvé les traces. Il était entièrement remblayé par des matériaux de l'époque romaine des I^{er} et II^e siècles, car par-dessus on avait établi des édifices que nous décrirons plus loin. Comme pour les maisons, nous avons retrouvé entre les deux branches du fossé des traces de madriers horizontaux et verticaux. Ces fossés, coupés en diagonale par les fouilles, avaient en moyenne 3 m. 50 à 4 mètres de largeur et une profondeur de 1 m. 50 dans le sable naturel. La porte, établie dans l'angle formé par les deux branches du fossé, a pu être reconstituée. Elle offre une disposition du plus grand intérêt. Elle s'ouvre entre deux avant-corps triangulaires ou bastions et devait être couverte. Ce plan rappelle celui de la porte avancée du Bourg-de-Four, reconnue en 1935; mais ici, comme on entre de biais, les bastions latéraux forment des éperons et non des tours carrées¹. La profondeur de la porte, sans doute aussi des murs, est de 1 m. 35. Ce mur était formé d'un assemblage de poutres horizontales et verticales, remplis de terre et de cailloux. Pour compléter cette défense, on avait établi en avant de la porte un mur D épais de 1 m. 60 (fig. 2), construit suivant le même procédé avec des poteaux et des poutres, qui obligeait l'assaillant à affronter l'entrée latéralement. Ce barrage D était lui-même pourvu d'une première porte, appuyée au fossé nord, constituant ainsi un système de barbacane habilement calculé. A l'extérieur des fossés, j'ai retrouvé une forte palissade, qui forçait tous ceux qui voulaient entrer dans la position à contourner l'ouvrage D. Cette palissade touchait les maisons A et B.

L'existence de ces fossés, dont on suit le prolongement au sud-ouest jusqu'à la limite des fouilles, pose un problème archéologique tout à fait nouveau. Jusqu'à présent on connaissait dans ses grandes lignes le périmètre de l'*oppidum* gaulois, à peu près identique à celui de l'enceinte romaine de la fin du III^e siècle, mais on ignorait l'existence d'un retranchement et d'une fortification intérieure dans l'*oppidum* même. On se trouve, à n'en pas douter, en présence d'une citadelle gauloise à l'intérieur de l'*oppidum*.

Citadelle gauloise et oppidum. — Ces découvertes éclairent d'un jour nouveau le plan et la disposition de la cité gauloise à l'époque de la Tène III. On peut déduire de ces constatations que la partie la plus élevée du site de l'*oppidum*, soit la région de la place de la Taconnerie, formait un ouvrage à part, une position particulièrement bien fortifiée. Nous pouvons sans trop de peine reconnaître le plan de cette citadelle. Du côté de l'est et du sud, elle se confondait avec le tracé des murs de l'*oppidum*, par contre au nord-est nous n'avons que le début du fossé, qui se dirige sur l'Auditoire et laisse toute la région de Saint-Pierre en dehors de son périmètre (fig. 3). On peut remarquer que derrière l'Auditoire l'enceinte romaine superposée au tracé

¹ *Genava*, XIV, p. 53 sq.

gaulois prononce un angle rentrant, qui indique une ancienne rupture (fig. 3, a), devant correspondre à l'extrémité du fossé gaulois ouvrant sur la pente¹. De plus, nous avons reconnu que les maisons établies sur ce fossé avaient toutes subi des affaissements. Il doit en être de même pour l'édifice de l'Auditoire. Depuis quelques années cette église, l'ancienne Notre-Dame-la-Neuve, accuse de sérieuses fissures sur sa face nord, exactement dans le prolongement de notre fossé. Lorsqu'au début du XIII^e siècle on construisit cette église, citée pour la première fois en 1225, on ne dut pas établir des fondations très profondes, car il s'agissait d'un édifice peu élevé; la face nord fut construite sur des remblais, alors que seule la face sud reposait sur le terrain naturel². Quand, après la démolition de l'ancien bâtiment du Consistoire sur la rue du Soleil-Levant en 1875, on éleva de deux étages supplémentaires le temple de l'Auditoire, la charge devint beaucoup trop forte pour les fondations et il se produisit des affaissements du côté septentrional. Avec le temps ce mouvement de bascule ne fera que s'accentuer.

Le tracé du fossé vers la rue de l'Hôtel-de-Ville peut aussi être déterminé avec précision. Au moment des travaux exécutés sous cette rue, en 1919, nous n'avions pas remarqué l'existence d'une dépression, car la fouille n'a pas dépassé 3 mètres de profondeur et n'a pas atteint le sol naturel dans cette partie de la rue³. Nous avons repris nos croquis de fouille et constaté qu'en face du n° 6 rue de l'Hôtel-de-Ville, les couches étaient mélées, la bande gauloise rouge mélangée à d'autres matériaux, de plus, à base de la fouille, une accumulation de gros cailloux indiquait un remplissage ou un empierrement, signifiant sans doute l'alignement du fossé près



FIG. 3. — Plan de la citadelle gauloise.

¹ Pour l'enceinte gauloise, voir *Genava*, XIV, p. 55-62.

² *Regeste Genevois*, n° 624.

³ L. BLONDEL, *Notes d'archéologie genevoise*, 1932, p. 37 sq.

de la porte. Il est possible aussi, que droit devant l'entrée, le fossé ait été interrompu comme devant celle que nous venons de découvrir, mais nous croyons plutôt à un remblaiement postérieur. En avant de ce point, à 7 mètres de distance, un mur bas en pierres sèches barrait la rue. Ce devait être un ouvrage défendant la porte dans la direction de l'*oppidum*. Ce mur profond posé sur le sable naturel ne doit pas être confondu avec deux autres murs du moyen âge (à 9 et 12 mètres de distance), plus élevés, et dépendant des maisons voisines. L'axe de la rue de l'Hôtel-de-Ville a été légèrement déplacé au cours des siècles du côté nord. Mais une autre preuve existe encore, l'enceinte romaine forme aussi sur le front de la Treille, comme derrière l'Auditoire, un angle rentrant dans le prolongement présumé du fossé gaulois (fig. 3, b.) Pendant tout le moyen âge, les fortifications avaient en ce point une tourelle, celle des Coponay, jointe à une poterne, qui fermait un passage sur lequel ouvraient les premières halles au blé de la communauté. Une servitude de passage avait donc subsisté sur l'emplacement même des fossés gaulois¹. Cette poterne fut supprimée et remplacée au XV^e siècle par la porte Baudet.

Nous avons ainsi le plan approximatif de cette citadelle. Seule la porte du Bourg-de-Four donnait accès directement à ce château ou réduit, occupant l'angle sud de l'*oppidum*. Pour parvenir dans l'*oppidum* même, il fallait traverser cette première défense. Mais d'autres problèmes se posent. A quelle époque a-t-on établi ces fortifications et ce plan est-il conforme à ceux d'autres *oppida* ?

Jusqu'à présent aucun document ne nous permet de savoir à quelle époque le sommet de l'*oppidum* a été occupé par l'homme. Les objets les plus anciens remontent à la Tène III, peut-être à la Tène II, soit environ 150 ans av. J.-C. Nous n'avons pas la preuve d'une fortification aux époques de la pierre polie ou du bronze, bien que le type d'éperon barré soit conforme aux refuges néolithiques. Cette constatation est curieuse, étant donné que la seule voie possible pour se rendre au passage du pont du Rhône devait emprunter le promontoire et que pendant des siècles des stations lacustres ont occupé toute l'extrémité du port actuel. Par contre, sur le plateau voisin des Tranchées, on a récolté des témoins de l'époque du bronze et de la Tène. Il semble même qu'il y ait eu des installations humaines durables sur ce plateau à ces époques. Droit au-dessus de la dépression du Bourg-de-Four, au haut de la rue Etienne Dumont, on a retrouvé des objets de l'âge du bronze. Peut-être les fortifications à l'emplacement de l'*oppidum*, si elles ont existé, ne constituaient-elles qu'un refuge temporaire et point d'installation permanente, d'où la rareté de l'ouillage, que seul un heureux hasard ferait découvrir. On a du reste exécuté fort peu de fouilles de nos jours dans le haut de la position. Le fossé découvert recule cependant dans le temps l'occupation de ce site. En effet, les habitations datent de la dernière période du fer et sont absolument attenantes au fossé intérieur. Il n'est pas

¹ *Ibid.*, p. 37 et 57.

logique de penser qu'on ait laissé construire aussi près de ces fortifications des bâtiments, si ces défenses étaient encore utilisées. Il faut admettre que ce retranchement est plus ancien que la Tène III. Les remblais ne nous permettent pas de dater cet ouvrage, car ils remontent à l'époque romaine, au moment de sa disparition. Ces fossés ont pu être creusés au début de la Tène, peut-être bien avant.

Il semble qu'il faille compter trois portes pour pénétrer dans cette citadelle, celle du Bourg-de-Four, celle de l'angle de la position, face au Perron, enfin celle de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Nous avons ici un exemple typique d'une fortification défendant *l'oppidum*. César, dans ses *Commentaires*, distingue nettement dans deux cas *l'arx* de *l'oppidum*, à *Vesontio* (Besançon) et à *Alesia*¹. Dans cette dernière localité, Vercingétorix surveillait les troupes de la citadelle (*arx*), puis sortit de *l'oppidum*. On reconnaît encore bien *l'arx* de Besançon, la citadelle actuelle, qui, d'après la description de César, était encerclée par le Doubs et accessible seulement par un petit côté de 600 pieds, les murs de *l'oppidum* étant reliés à ceux de *l'arx*. A *Alesia*, il est certain que le rocher supportant la statue de Vercingétorix, à l'ouest de la position, était la citadelle. En fait *l'arx* était le château et *l'oppidum* la ville réservée aux habitations. Deux rues de *l'oppidum* peuvent être déterminées, l'une par le tracé de la rue de l'Hôtel-de-Ville, l'autre qui part en diagonale dans la direction du ravin du Perron. On pourrait conclure que, dans les périodes antérieures à l'âge du fer, il a dû exister un refuge non habité sur l'emplacement de la citadelle et que déjà une petite agglomération occupait le plateau des Tranchées, mais en ce qui concerne ce refuge, il faut encore attendre le résultat de futures fouilles pour avoir une certitude.

Epoque romaine. — Nous avions supposé que l'angle de la tour et de la chapelle reposait sur les murs de la grande salle trouvée en 1939 sous la rue du Soleil-Levant. Cette supposition s'est vérifiée et nous avons découvert sous le sol de la cave, par-dessus les maisons gauloises, encore trois à quatre assises de la paroi sud-ouest coupée par l'escalier à vis de la maison du moyen âge (fig. 4). Du côté de la Cour Saint-Pierre, cette salle n'a pas le plan que nous avions supposé. Des fouilles pour une canalisation sous la place ont permis de voir qu'au lieu de se terminer en forme de simple rectangle, le mur au sud-est prononçait un angle rentrant, exactement semblable à celui qui lui fait face du côté du palais. Le sol en *pavimentum* s'arrête à l'alignement de ces angles ou très peu en dehors, puis un vestibule avec un changement de niveau indique un escalier de trois à quatre marches. La salle carrée (7 m. 50 sur 7 m. 50) était accessible de la place par une rampe. De plus, ce que nous avions crû être un perron bordé de soubassements en grès, donnant sur la

¹ CÉSAR, *Commentaires*, I, 38; VII, 84; C. SCHUCHHARDT, *Die Burg im Wandel der Weltgeschichte*, 1931, p. 140-141.

cour postérieure du palais à l'ouest, est une niche quadrangulaire qui devait encadrer des statues, car elle est trop exiguë pour servir à un autre usage. Nous avons donc une salle carrée, précédée d'un vestibule avec escalier. Sous l'entrée de la chapelle, sur la face sud-est, on suivait, parallèlement aux fouilles de la nouvelle construction,

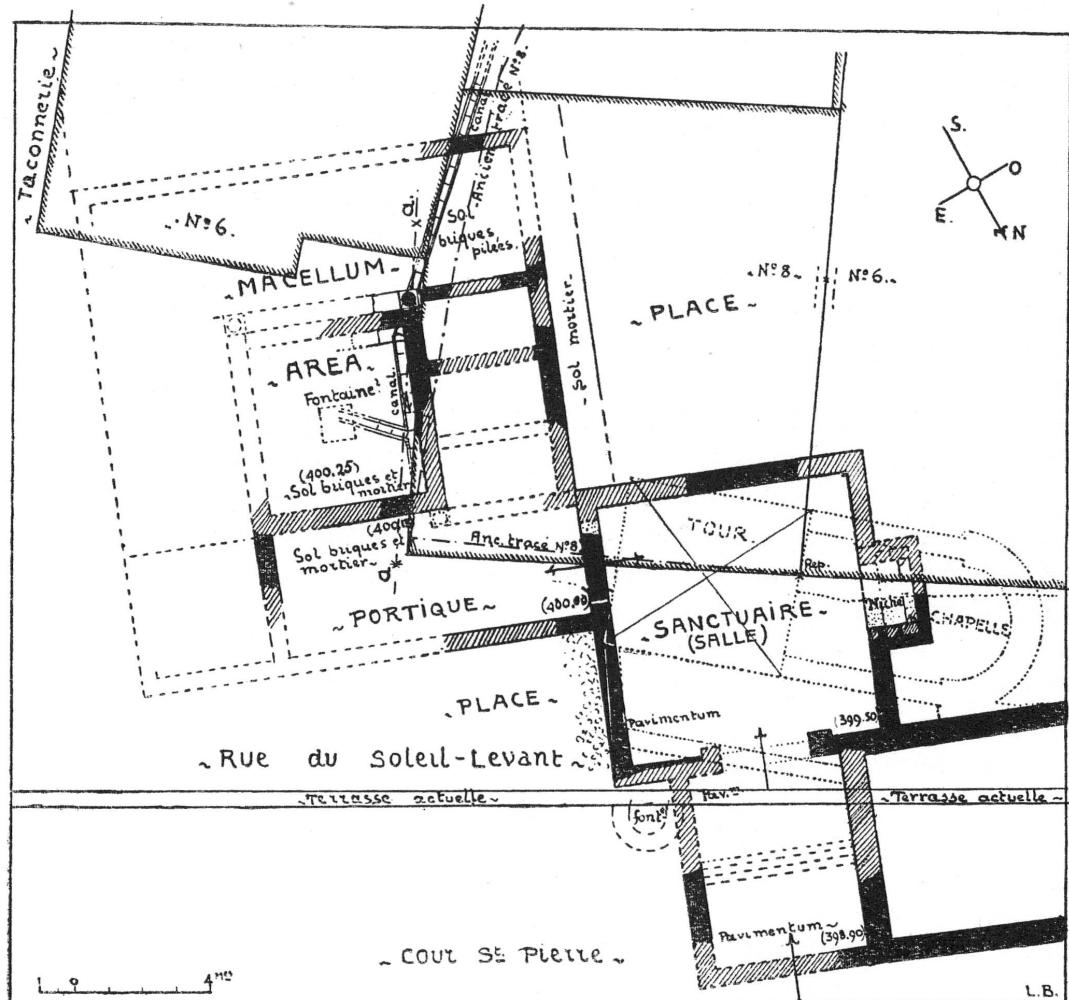


FIG. 4. — Plan des édifices romains en bordure du forum.

un passage pavé de grossières mosaïques avec briques concassées, 0 m. 50 plus haut que la salle carrée, à laquelle on accédait par une porte. C'est un péristyle ou portique perpendiculaire à la première salle. Comme la nouvelle maison empiétait sur la place de la Taconnerie, nous avons eu la chance de pouvoir constater le bord d'un autre corps de bâtiment, dont le sol est un peu plus élevé que le portique, auquel il est joint. En effet, le grand fossé gaulois avait été remblayé à l'époque romaine et par-dessus on avait édifié un nouvel édifice (fig. 4 et 5, coupe a-a).

On y remarquait deux sols indiquant une reconstruction. Le sol du bas avec de la chaux montrait des poteries des I^{er} et II^e siècles, celui du haut, quelques centimètres au-dessus, avait une mosaïque faite de petits débris de briques. Ce bâtiment, coupé en diagonale par les nouvelles fondations, avait à sa base, du côté est, un aqueduc avec un embranchement se dirigeant vers la Taconnerie. Ce canal, très bien conservé, était formé de grandes tuiles recouvertes par des pieds-droits en

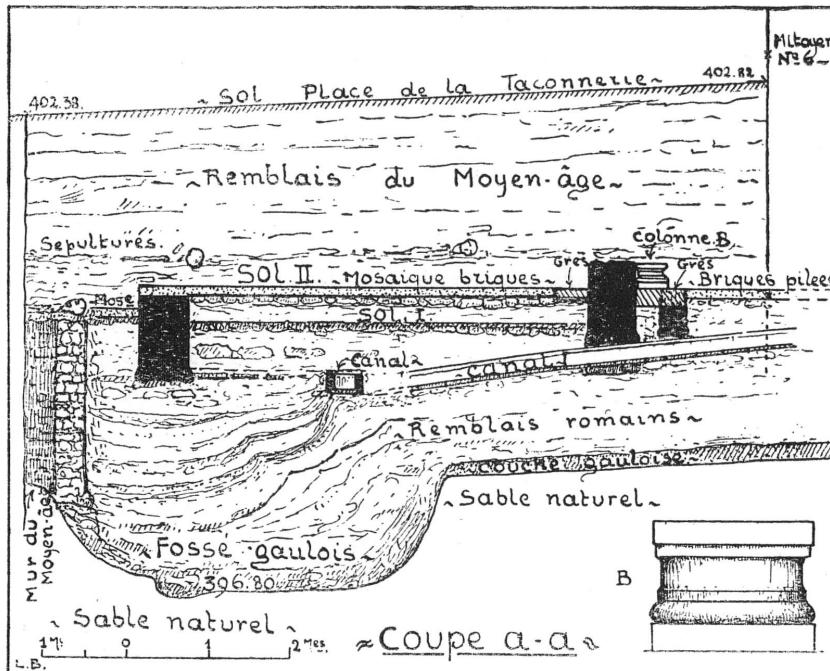


FIG. 5. — Coupe du terrain au dessus du fossé.

maçonnerie. On pouvait suivre cet aqueduc le long de la ruelle longeant les cours des maisons de la Taconnerie. Cet édifice devait dessiner un quadrilatère, car en faisant une canalisation sous la place on a traversé un mur de refend sous le portique, qui correspond à sa face sud-est. Juste à l'alignement du nouvel immeuble, on a mis au jour la base d'une colonne en roche avec un emmarchement en grès encore en place et qui ornait la face sud-ouest du même édifice (fig. 5, b). Mais cette construction carrée n'était pas isolée, elle formait le centre d'un ensemble, car nous avons pu suivre un mur parallèle, partiellement démolie, sous les caves de la maison qui dessinait un portique extérieur. Ce portique était lui-même subdivisé par des murs de refend, peu épais, laissant des cases d'environ 2 mètres de largeur sur 3 m. 20 de profondeur. En arrière, au sud, le sol était recouvert d'une épaisse couche de mortier en briques pilées, en un point il devait y avoir un regard pour un écoulement dans l'aqueduc. On trouve l'angle de cette galerie ou portique du côté méridional,

mais il y a des traces de mortier et de sol, indiquant que l'édifice se prolongeait encore plus loin dans cette direction. La galerie subdivisée était elle-même bordée d'une bande de sol en mortier, face à une cour.

De tout cet ensemble on peut conclure que de la grande salle, par un portique un peu plus élevé, on parvenait à un bâtiment offrant aussi un plan carré avec une cour ou *area* centrale (4 m. 80 de côté), certainement couvert, ou avec *impluvium*, entouré sur ses quatre faces de galeries avec des boutiques. C'est la disposition classique d'un marché ou *macellum* à plan central. L'extrémité d'un tuyau en plomb en forme de jet, ainsi que des anneaux de scellement en bronze, recueillis près de l'aqueduc, démontrent que l'embranchement de l'aqueduc servait d'écoulement à une fontaine, placée au centre de l'*area*. Il était décoré extérieurement par des colonnes en roche, au profil décadent de basse époque, soit du III^e ou du IV^e siècle. Une dalle en grès sur la face sud-ouest conduisait de la cour au reste du bâtiment, dont le sol très épais, destiné à supporter l'eau, a pu être utilisé comme étal de boucher, car de nombreux ossements d'animaux (bœuf et mouton) ont été retrouvés aux alentours.

Cette disposition des édifices, reliés entre eux, nous permet de tirer certaines conclusions d'ordre général. Accolée au *praetorium*, devenu dans la suite un palais, une salle carrée ouvrait sur la place par un vestibule, pourvu d'un escalier. Cette salle, à son tour, était reliée à l'est et au sud par un portique conduisant à un marché, qui bordait la place et une rue dans l'axe de la Taconnerie. Quel était l'usage de la grande salle carrée ? C'est sans doute un sanctuaire, non pas un véritable temple, mais un simple *fanum* avec des statues de divinités en relation avec le *macellum* voisin. Nous avons de nombreux exemples de marchés auxquels était adjoint un petit sanctuaire ou une chapelle, les plus connus sont ceux de Pompéi et de Timgad. Nous avions aussi pensé à un bâtiment administratif, à une curie, mais, étant donné la présence de doubles portes, nous avons renoncé à cette identification. En effet, cette salle servait aussi de passage et d'accès de la place au marché, par paliers successifs, à cause de la déclivité de cette partie de la ville. Il est intéressant de voir que la chapelle du palais a succédé à ce premier sanctuaire, vers la fin du V^e siècle.

Le *macellum* de petite dimension n'était peut-être pas réservé à la vente d'une seule catégorie de marchandises, mais il semble bien que la partie postérieure, pourvue d'un sol qu'on pouvait laver à grande eau, devait servir, comme nous l'avons dit, d'étal de boucher. Quant à la date de ces édifices, on peut les placer principalement à la fin du IV^e siècle, en tous cas après la première période des invasions. Là encore, on voit des sols plus anciens et sur les sols des couches de cendres qui montrent des incendies violents. Nous ne savons pas grand'chose des bâtiments antérieurs au III^e siècle, car ils ont été complètement détruits et ne sont indiqués que par des restes de sols, ce qui n'était pas le cas dans la campagne de fouilles précédente. Sous

la salle carrée, il y avait une cave à amphores des débuts du I^{er} siècle, mais sous le marché un simple sol recouvrail le fossé gaulois. Le niveau de la place voisine est décelé par un pavage très soigné de petits cailloux roulés.

Forum du IV^e siècle. — A la suite des découvertes faites ces trois dernières années dans le quartier entourant la cathédrale, il devient possible de reconstituer les lignes principales de la topographie romaine. Nous avons à plusieurs reprises affirmé que le *forum* de basse époque devait se situer autour de Saint-Pierre. En effet, si le *forum*-marché et le croisement principal des circulations doivent être placés jusqu'à la fin du III^e siècle au Bourg-de-Four, après la construction de l'enceinte fortifiée il n'était plus possible de conserver le centre des affaires hors des défenses de la cité. D'autre part, c'est au cours du IV^e siècle, probablement peu avant 379, que Genève est devenue une *civitas* avec les droits attachés à cette dignité. A partir de ce moment-là, seulement, on peut parler d'un *forum* avec des édifices affectés à l'administration civile et politique. Ce centre ne pouvait exister qu'à l'intérieur des murs.

Cependant, même avant la transformation du quartier de la haute ville, il y avait antérieurement déjà des édifices publics et plus particulièrement un ou des temples sous l'emplacement de Saint-Pierre, et ceci dès le I^{er} siècle. Le *forum* de basse époque ne fut que l'extension, au IV^e siècle, d'un ensemble préexistant. En rassemblant tous les renseignements et les fouilles des années passées, il nous devient possible de comprendre les grandes lignes du plan de ce *forum* (fig. 6). Pour obtenir ces résultats, nous avons repris les relevés des fouilles sous la cathédrale établis par H. Gosse et l'étude que nous avions consacrée aux premiers édifices chrétiens sur cet emplacement¹. Nous avons été frappés de voir que l'axe de la première basilique, établie sur une place bétonnée, encadrée au sud par deux édifices antiques, était à peu de différence près parallèle à l'axe des constructions retrouvées près de la Taconnerie (fig. 6, a). Je dis à peu près, car Gosse n'a relevé que sur quelques mètres les substructions romaines et les directions ne sont qu'approximatives. La différence d'axe provient aussi de ce que, comme nous l'avons dit, il y a des édifices plus anciens avec une orientation donnée, auxquels on a adjoint toute une série de constructions et de places suivant un axe un peu différent. C'est ainsi que la direction de la première basilique n'est pas mathématiquement parallèle à celle du marché, mais la différence est minime.

On a reconnu sous la cathédrale actuelle le bord de deux édifices A et B (fig. 6), qui devaient être quadrangulaires, séparés par un passage avec *pavimentum*. L'un d'eux (B) avait encore extérieurement une base de colonne en place et aussi dans un mur une inscription se rapportant aux flamines de Mars, de Rome et d'Auguste: c'est sans doute un temple; son voisin (A) à l'est, est peut-être aussi un temple, mais

¹ *Genava*, XI, p. 78, v°.

on ne peut l'affirmer. A l'ouest on a découvert un petit hémicycle bétonné, qui peut convenir à un exèdre ou à une fontaine (C). La basilique chrétienne était établie assez légèrement sur une place bétonnée sous laquelle se trouvait un aqueduc formant un dessin rectangulaire, elle était donc fondée à côté des temples présumés qui doivent remonter aux deux premiers siècles. Au nord, parallèlement à A et B, sous la basilique, on suivait encore un mur qui venait se souder à l'hémicycle. La limite des édifices A et B nous est encore fournie par les fouilles inédites de Viollier, faites en mai 1893 pour consolider les contreforts des bas-côtés sud¹. Au contrefort le plus rapproché de la tour du midi, on a mis au jour une absidiole qui se rattache à l'église de Sigismond, du VI^e siècle, reposant sur deux murs romains qui suivent à peu près la direction nord-sud du côté de l'Auditoire. Le mur le plus au levant était établi à une plus grande profondeur, comme s'il y avait une terrasse de ce côté. Enfin, en faisant les fouilles pour l'établissement du chauffage sous la chapelle des Macchabées, H. Gosse a encore noté un mur romain K qui fait un retour formant un angle qui n'est pas droit, mais qui, dans un sens, est dans le prolongement des bâtiments A et B, dans l'autre suit l'axe des bâtiments autour de la Taconnerie². Ce renseignement nous est précieux, car il détermine le point de jonction entre les deux séries d'édifices et la différence d'alignement dont nous avons parlé. C'est un petit mur de soutènement absolument dans le prolongement de la rue bordant les constructions de la Taconnerie.

Nous pouvons encore compléter les renseignements concernant les édifices de la région de la Taconnerie grâce à nos relevés. En 1928 j'ai noté le bord d'un édifice bétonné en face du n° 3 Taconnerie; vu le peu de longueur du mur retrouvé, je n'avais pu déterminer la direction exacte de ce bâtiment, mais au moins son implantation générale, ceci nous donne un point fixe et la largeur de la rue antique (fig. 6, H)³. En face, en G1 et G2, une canalisation a coupé des sols de mortier avec brique qui sont exactement dans le prolongement du *macellum*, en G1 il y avait un fragment de colonne en roche, des tuiles, des cendres et de la poterie⁴. Ces constatations nous permettent, avec le mur sous la chapelle des Macchabées, de fixer l'axe de la rue antique menant au *forum*. Connaissant tout le côté est des bâtiments bordant la place, soit F le *macellum*, D le sanctuaire du marché, E le *praetorium* avec le début du portique fermant la place à l'ouest, nous avons le plan général dans cette direction.

B. Reber avait vu en I des murs à l'équerre avec plusieurs sols au moment de l'arrachement d'un des gros ormeaux⁵. J'ai pu situer l'emplacement de cet arbre qu'il signale d'une manière peu précise. Là aussi nous avons une indication, un point

¹ Musée d'Art et d'Histoire, archives du Vieux-Genève, Saint-Pierre, plans.

² *Ibid.*, Dossier de la chapelle des Macchabées.

³ *Genava*, VII, p. 39.

⁴ *Ibid.*, XIII, p. 47.

⁵ R. REBER, *Esquisses archéologiques sur Genève et environs*, 1905, p. 262 sq.

fixe, décelant un angle de la place. Enfin d'autres fouilles inédites faites par Viollier contre la tour du nord ont mis au jour un très fort mur de terrasse L avec un embranchement nord-sud¹. Ces murailles de soutènement devaient se relier à l'enceinte toute proche. Dans cette région le mur de fortification est bien connu, par les

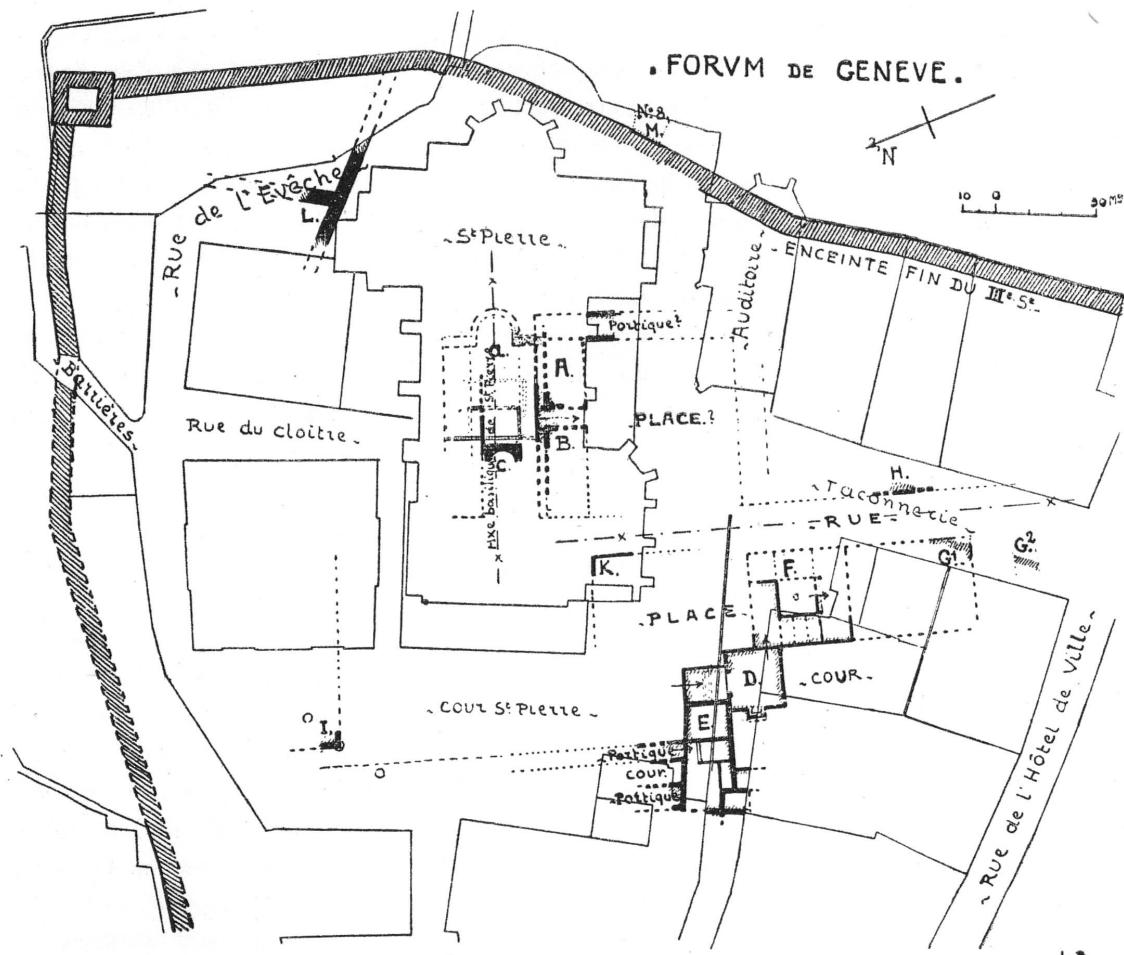


FIG. 6. — Plan général du *forum* de Genève au IV^e siècle.

fouilles de l'ancien Evêché de 1841, par l'alignement d'une cave sous la rue en face du n° 8 de la rue Farel (fig. 6, M), et par les fondations encore existantes sous le chœur de l'Auditoire ².

En reportant sur un plan (*fig. 6*) ces diverses données, on obtient une image assez concluante du *forum* de basse époque romaine. Il faut distinguer un premier axe

¹ Musée d'Art et d'Histoire, archives du Vieux-Genève, Saint-Pierre, plans.

² Voir pour l'enceinte romaine: *Genava*, II, p. 109 sq., et VII, p. 120-137.

de rue allant de la rue de l'Hôtel-de-Ville sous la Taconnerie en direction du nord et aboutissant sur une place perpendiculaire, large d'environ 45 mètres, probablement entourée de portiques sur la plus grande partie. La profondeur de cette place est d'environ 116 mètres, si on la mesure du portique vers le *praetorium* E jusqu'aux doubles murs retrouvés entre Saint-Pierre et l'Auditoire. Une deuxième place s'étendait sous la cour Saint-Pierre actuelle jusqu'au point I. Par derrière les édifices A et B, nous avons vu qu'il existait une place bétonnée, peu large, d'environ 15 mètres, sur laquelle s'est construite la première basilique chrétienne. Du côté du lac cet ensemble s'appuyait à de gros murs de terrasse nécessités par la déclivité de la colline (fig. 6, L). En effet, entre le haut de la rue des Barrières et la place vers la tour du midi, il y a une différence de 6 m. 50, la rue de la Taconnerie est encore plus élevée, mais a été exhaussée de plus de deux mètres depuis l'époque romaine. Il en est de même de la rue du Soleil-Levant, création du XI^e siècle.

La destination des édifices retrouvés est plus incertaine: un ou deux temples, le *praetorium* qui a remplacé des maisons privées, un marché avec son sanctuaire et c'est tout. Mais ces indications sont suffisantes pour conclure que nous sommes bien au centre du *forum*, au centre vital de la cité.

Evolution et destruction du forum. — Nous avons déjà indiqué que des monuments existaient aux I^e et II^e siècles, principalement des temples, entourés d'édifices privés. Après un incendie général qui a dû se produire au moment des invasions de la deuxième moitié du III^e siècle, tout cet ensemble est reconstruit dans le cours du IV^e siècle à l'intérieur de la nouvelle enceinte. On crée un *forum* administratif. Après la reconnaissance de Genève comme cité romaine s'élève une basilique chrétienne de Saint-Pierre-ès-Liens, dont l'évêque Dominus, en 375, est le premier titulaire. Elle est construite derrière les temples qui sont déjà à ce moment-là transformés ou détruits. Une série de maisons particulières sont remplacées par le palais du préteur, le gouverneur civil et militaire de la place. Genève devient une position fortifiée. D'autres maisons font place à un marché avec ses annexes. Dès le V^e siècle, après 443, le prétoire devient un palais des rois burgondes, les bâtiments voisins subsistent ou se transforment en habitations. Une chapelle palatine remplace le sanctuaire du marché, le marché lui-même semble avoir subsisté plus longtemps. Mais en 500, après une lutte entre Gondebaud et son frère Godegisèle, la ville est prise et brûlée par les troupes de Gondebaud. Cette destruction a dû être très importante, les édifices romains encore debout disparaissent¹. Sur ces ruines un nouveau quartier s'établit suivant un plan et des alignements différents, qui subsisteront pendant tout le moyen âge. En effet, le palais reconstruit et sa chapelle sont orientés suivant ce nouveau plan N.N.E.-S.S.O., qui s'est maintenu

¹ Sur cette question, voir: *Genava*, XVIII, p. 84-85.

jusqu'à nos jours. Le *forum* disparaît complètement. La basilique de Saint-Pierre est reconstruite par Sigismond, suivant un projet très vaste, dans les premières années du VI^e siècle; elle recouvre les anciens temples et une partie du *forum*. Pendant la période franque et carolingienne le palais burgonde est fortifié et se transforme en château comtal. Les nouvelles rues sont fortement exhaussées, surtout vers la Taconnerie; au lieu de démolir les fondations romaines on les recouvre pour établir les nouvelles chaussées. Les premières maisons établies sont construites en bois et peu fondées; elles sont remplacées au cours du moyen âge par des habitations de pierre avec des caves profondes qui entament les substructions romaines déjà recouvertes¹. Seules les rues conservent dans leur sous-sol les restes presque intacts des édifices antiques.

Château comtal. — Ces dernières fouilles nous ont permis de compléter le plan du château comtal carolingien (fig. 7). En bordure de la rue du Soleil-Levant nous avons encore pu suivre une mince bande de la tour contre les fondations de la maison et aussi le début du mur d'enceinte lié à la tour. La suite du tracé de la muraille fortifiée peut se déduire de l'examen du plan cadastral. Face à la Taconnerie, à l'angle de la maison démolie, derrière des doubles murs plus récents, nous avons recueilli du mortier et des tuiles semblables à celles de la tour. On voyait encore à l'intérieur des fondations du moyen âge une bande de mortier indiquant le retour du mur, ainsi que de la poterie de cette époque. Entre l'immeuble n° 8, démolie, et les maisons de la Taconnerie, un étroit passage avait subsisté, dernier témoin d'une servitude de passage le long des remparts. On retrouve la mention de ce passage en 1389². L'immeuble n° 8, ou plutôt le double immeuble appartenant en 1366 à Guillaume Lombard et à la femme d'Ysembard de Chougnay, réuni

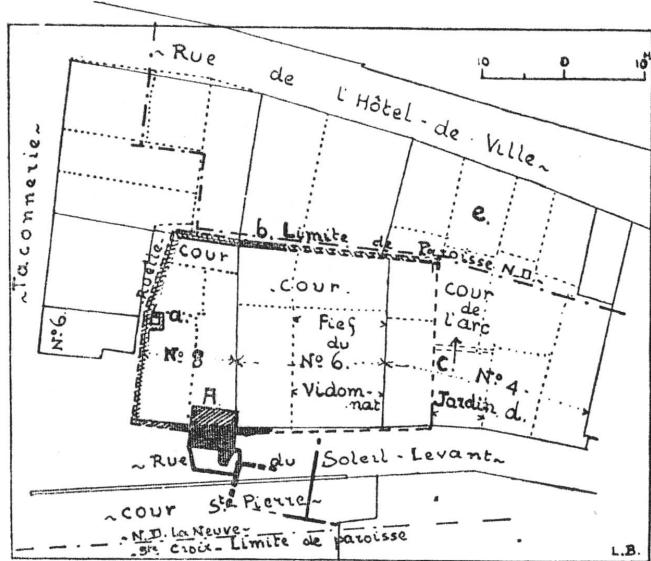


FIG. 7. — Plan du premier château comtal.

¹ Les maisons sur la Taconnerie ont des caves doubles; au n° 6 la cave déborde sous la rue, au n° 8 elle est abandonnée, on croyait que c'était un souterrain relié à Saint-Pierre, signalé en 1838, exploré en 1840 sur le côté cour. *Mémoires Soc. Hist. Genève*, t. VIII, p. 5; Procès-verbaux, même société, 26 avril 1838; *Mémorial du Conseil municipal*, n° 7, p. 268.

² Les documents originaux cités sont aux Archives d'Etat de Genève; Chapitre Gr. 17, n° 328.

en une seule parcelle après le XIV^e siècle, était pourvu de caves profondes sur la cour postérieure et on y a découvert un puits carré très ancien que nous avons d'abord pris pour une citerne (fig. 7 a), mais qui doit être une basse-fosse de latrines déjà citée en 1366 (dimensions: 1 m. 40 sur 1 m. 25; profondeur, sous rue: 7 mètres)¹. Peut-être cette fosse en petit appareil est-elle antérieure à la maison du moyen âge ? Avant les Lombard, la maison n° 8 appartenait à la famille Trombert, au début du XIV^e siècle, puis à noble Fr. Baud et sa veuve Yolande de Montfort².

En établissant un passage souterrain entre le corps de bâtiment du n° 6 rue du Soleil-Levant et n° 5 rue de l'Hôtel-de-Ville (fig. 7, b), on a coupé un mur post-romain qui fixe l'alignement méridional de l'enceinte. Du reste, la ruelle déjà mentionnée faisait un angle sur le même tracé et les reconnaissances du moyen âge indiquent en ce point une loge formée par le mur (*logie facte de muro inter dictam domum et aliam domum...*)³. Il est moins facile de repérer la limite occidentale de l'enceinte. En C (fig. 7) la maison n° 4 rue du Soleil-Levant appartenait en 1387 à Amblard de Janville, chanoine, puis à son fils naturel Pierre Beynoz; on décrit un arc en pierre et une « place de l'arc » ouvrant sur un jardin⁴. C'était peut-être encore un reste antique ou une entrée du château qui avait subsisté. Une partie du n° 4 remonte aux Trombert; elle est du fief de la Prévôté (en 1351), le reste dépend du Chapitre (fig. 7 e et c); cette demeure coïncide avec la propriété des nobles Pofey du XII^e siècle⁵. C'est probablement là que se terminait l'enclos du château qui, par un mur en retour sur le bord de la rue du Soleil-Levant, venait aboutir à la tour A. Il faut noter que le mur méridional de cette enceinte suit exactement les limites de la paroisse de N.-D. la Neuve qui dessine une enclave dans la paroisse de Sainte-Croix et a été créée, probablement au XIII^e siècle, aux dépens de cette dernière. Tous ces terrains relèvent, soit du fief de la Prévôté, soit du fief du Chapitre, sauf une parcelle qui appartient au Vidomnat. Le fief du Vidomnat dépendait du préposé à cet office qui rendait la justice au nom de l'évêque. Comme cette charge passa aux mains de la maison de Savoie, on engloba, dès le XIV^e siècle, tous les biens dépendant de la maison de Savoie en ville dans le fief du Vidomnat. Les comtes de Savoie étant les successeurs des comtes de Genève, il est plus que probable que d'anciennes propriétés de la famille de Genève ont été ainsi transmises au fief du Vidomnat. Or la plus grande partie du n° 6, sur la

¹ Chapitre R. 314.

² Voir encore pour cette maison: Evêché Gr. I rouge, f° 572 v°. Chapitre Gr. 55, f° 555, 777; Gr. 48, f° 661; Gr. 42, f° 575 v°; Gr. 33, f° 305; Gr. 18, f° 130.

³ Chapitre Gr. 18, f° 63, en 1422.

⁴ Chapitre Gr. 17, n° 245.

⁵ Prevôté Gr. I, f° 87 et 93; Gr. 7, f° 7; Gr. 8, f° 77; Chapitre Gr. 9, f° 12; Evêché Gr. 5, f° 296 v°; Extrait 30 prim., f° 307. Pour les Pofey: *Mémoires Soc. Hist. Genève*, t. II, part. 2, p. 45.

rue du Soleil-Levant, relevait de ce fief (parcelle d'Orsières, avant 1406 aux de Joux; R. d'Orsières rachète certains droits féodaux au comte de Savoie pour cet immeuble) ¹. Il est donc probable que ce fief qui n'a pas d'autres parcelles dans cette partie de la ville est une survivance de l'ancien domaine comtal.

La plupart des immeubles situés sur cet emplacement remontent aux Trombert, de Saint-Aspre et familles alliées, héritières des nobles de Cologny, branche de la famille chevaleresque des Pofey, citée comme propriétaire au XII^e siècle ². Amédée Pofey, connétable de Romanie, a dû être parmi les premiers possesseurs de l'emplacement du château des comtes de Genève, disparu dans le cours du XI^e siècle. Cet Amédée Pofey a joué un rôle considérable dans la quatrième croisade; c'est lui qui a donné la terre de Cologny à l'église de Genève ³.

En résumé, ce premier château comtal formait un quadrilatère entouré de murs, avec une tour carrée vers le nord-est. Pendant longtemps un palais subsista en avant et à côté de la tour, sous la rue du Soleil-Levant, mais à une époque indéterminée, probablement avant le X^e siècle, il avait disparu et il ne subsista plus que la tour avec son enclos fortifié. Nous avons déjà dit que ce château fut remplacé par celui du Bourg-de-Four au début du XI^e siècle, avec la nouvelle dynastie des comtes de Genève. Ces terrains morcelés se sont couverts d'habitations particulières et le souvenir même de cette première demeure comtale a complètement disparu. Sans l'occasion de fouilles archéologiques, il eût été impossible de retrouver ces origines lointaines du régime féodal dans notre ville.

Objets recueillis dans les fouilles. — Par le fait que ces terrains avaient été déjà excavés pendant le moyen âge, les objets recueillis ont été assez rares. Les débris de poterie restent la majorité des pièces qui peuvent avoir pour nous un certain intérêt.

Epoque gauloise. — Les maisons et les abords du fossé ont fourni quelques poteries ordinaires. Parmi les poteries en terre grise signalons une assiette avec décor en S et un trou destiné à suspendre l'objet, plusieurs débris avec traits au peigne, dessins en dents de loup, avec des points en relief rectilignes (*fig. 8, c*), ou encore avec des décors faits au lissoir ressortant en traits brillants sur le fond mat, les uns formant des quadrillés, d'autres des doubles traits en diagonale partant du col du vase. Un fragment de vase à bord droit est en terre rosée, avec décor en arêtes de poisson, suivant des lignes obliques avec un fort relief. Nous avions déjà

¹ Vidomnat Gr. I, fo 71.

² Pour les de Cologni: Testaments en Portef. Rodolphe de Cologni en 1326. St-Aspre Gr. I, anniversaires. Evêché R. 24.

³ *Regeste Genevois*, n° 510.

trouvé des pièces semblables dans les ateliers de la rue du Vieux-Collège¹. Aucun objet métallique n'a été recueilli, mais une lame en os poli dont je ne connais pas l'usage.

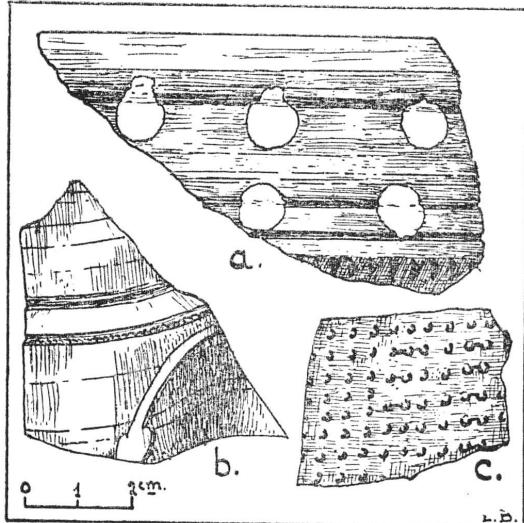


FIG. 8. — Fragments de poterie gauloise et romaine.

fossé remblayé. Nous avons relevé les signatures suivantes: OF SEVERI, sur fond de coupe, potier de la Graufesenque, de Néron aux Flaviens; GERMANI OF, sur fond de coupe, de la Graufesenque, de Néron à Vespasien; PRIMI sur fond de coupe, très probablement de la Graufesenque, de Claude à Vespasien; ..RIMI pour *of. Primi*, sur fond de coupe, le même que le précédent; CN ATEI, sur fond de vase, signature bien connue, atelier de l'époque d'Auguste; M. CRESTO, sur bord extérieur de vase, sous une bordure de feuilles, en cursive, peut-être pour *M. Crestio*, de la Graufesenque, de Claude à Vespasien, aussi de Domitien à Trajan; PRIMULUS, sur fond de coupe, cette signature en grandes capitales n'est pas celle que Déchelette indique sous forme de graffite et attribuée à Lezoux.

Les six premiers vases trouvés dans le fossé remblayé sont du I^{er} siècle, et correspondent à l'époque où il a été comblé.

Les débris de vases décorés appartiennent surtout aux fabriques de la Graufesenque et de Lezoux. A noter entre autres les sujets suivants: un chien courant à gauche (type Déchelette 935) de Lezoux; la partie inférieure d'un vase avec une branche de vigne chargée de ceps, à la partie supérieure un lion bondissant à droite prêt à saisir une tête de lévrier? (type 741, forme 29). Un autre fragment représente une lionne? tournée à gauche (assez semblable au type 793)². Indiquons

¹ *Genava*, X, p. 61, fig. 7, 1.

² J. DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, t. II.

En dessous des cabanes gauloises j'ai trouvé deux pierres qui pourraient bien être néolithiques; l'une est un broyeur à pans rabattus; l'autre, un gros fragment de serpentine soigneusement poli. Il ne peut s'agir d'une hache, mais peut-être d'un polissoir ou d'un maillet. Seules des découvertes postérieures pourraient nous renseigner si vraiment il y a eu ici une installation humaine à cette époque.

Epoque romaine. — En plus des poteries grises ou en terre noire ordinaire, il y avait beaucoup de débris de poterie à glaçure rouge, principalement dans le

encore: un débris de vase avec divisions en compartiments; un chien portant un collier, courant à droite (type 914 ou 915); la partie inférieure de Diane, vêtue d'un long chiton talaire, marchant à droite, tenant une biche qui se tient devant elle (type 64), faisant partie d'un vase à métopes, forme 37 de Lezoux. Plusieurs fragments portent une décoration de tiges sinuées, forme de vase 29; un autre offre un décor à médaillons, avec un oiseau à long col tourné à gauche (type 1013 de Lezoux).

Les poteries ordinaires noires et grises étaient nombreuses et variées, tous les types en sont connus, beaucoup étaient recouvertes d'un vernis noir brillant, elles s'espacent du I^{er} au IV^e siècle. Il y avait peu de débris d'amphores, une seule anse porte une signature: Q F V déjà signalée à Genève par Allmer; je ne l'ai pas vue mentionnée au Testaccio à Rome ¹.

Poteries de basse époque. — Cette fois nous n'avons pas de poterie wisigothique, mais deux pièces intéressantes: un fragment de vase à dépression circulaire à vernis rouge-brun avec un fragment de rinceau peint en une couleur blanche recouvrant l'engobe (fig. 8, b); un bord de vase en terre rouge brique avec vernis brillant recouvert, en dessous du bord, de grosses pastilles de couleur blanche, la zone inférieure avec un guillochis enlevé par la spatule. Dans ces deux fragments de poterie les peintures sont faites avec une pâte assez fluide rappelant le procédé de la barbotine (fig. 8, a). Le pastillage rappelle la technique de basse époque des vases rhénans et des cimetières de l'est de la Gaule qu'on rencontre aux IV^e et V^e siècles et même plus tard. Nous avons ici des procédés de céramique, rehaussés de peinture, qui annoncent certaines décosations en usage à l'époque franque. Si le profil n'était encore antique, on serait tenté de les placer à une période plus tardive ².

Métal. — Comme les années précédentes nous n'avons vu aucune monnaie, ce qui ne peut s'expliquer facilement. A part un tuyau en plomb en forme de jet et un anneau de scellement en bronze, qui proviennent de la fontaine du marché, les objets métalliques faisaient défaut.

Débris d'architecture. — Le seul motif sculpté est une base de colonne en roche. Cette colonne ornait l'angle de la cour du marché, le profil en est très lourd et certai-

¹ C.I.L., XII, 103, p. 704.

² En 1939 nous n'avions pu déterminer un fragment d'une coupe en terre sigillée forme 29 (*Genava*, XVII, p. 45, fig. 5, 1). M. Bouffard m'indique qu'il faut l'interpréter comme un bœuf debout et un singe accroupi, type de la Graufesenque: HERMET, *La Graufesenque*, pl. 27 (32) et 56, aussi 71 (4).

nement du IV^e siècle. Par son module on peut estimer que l'édifice ne dépassait guère 4 mètres de hauteur (*fig. 5, B*).

Si les trouvailles d'objets ont été peu importantes, par contre le plan des édifices nous a permis, comme nous l'avons vu, de comprendre mieux la topographie de tout ce quartier pendant l'époque romaine.

